

Portrait du patrimoine de la France

L'Unesco en propose la définition suivante :

« **Le patrimoine est l'héritage du passé dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir. Nos patrimoines culturel et naturel sont deux sources irremplaçables de vie et d'inspiration.** » (UNESCO, 2008).

Il inclut notamment les « **œuvres qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science** » (monuments ou ensembles) ou du « **point de vue esthétique, ethnologique ou anthropologique** ».

Cette définition distingue deux types de valeur.

1. une valeur d'héritage du passé dont nous profitons... (valeur d'usage), « **sources irremplaçables de vie et d'inspiration** »,
2. des valeurs à transmettre « **aux générations futures** », notion qui évoque une valeur du registre de la maintenabilité.

Il y a donc de multiples types de patrimoines.

Le patrimoine culturel se définit comme l'ensemble des biens, ayant une importance artistique et/ou historique certaine, et qui appartiennent soit à une entité privée (personne, entreprise, association, etc.), soit à une entité publique (commune, département, région, pays, etc.) ; ces biens culturels sont généralement préservés, restaurés, sauvegardés et montrés au public, soit de façon exceptionnelle, soit de façon régulière (château, musée, église, etc.), gratuitement ou dans le cas contraire moyennant un droit d'entrée et de visite payant.

- **Le patrimoine dit « matériel »** est surtout constitué des paysages construits, de l'architecture et de l'urbanisme, des sites archéologiques et géologiques, de certains aménagements de l'espace agricole ou forestier, d'objets d'art et mobilier, du patrimoine industriel (outils, instruments, machines, bâti, etc.).
- **Le patrimoine immatériel** peut revêtir différentes formes : chants, coutumes, danses, traditions gastronomiques, jeux, mythes, contes et légendes, petits métiers, témoignages, captation de techniques et de savoir-faire, documents écrits et d'archives (dont audiovisuelles), etc.

Le patrimoine fait appel à l'idée d'un héritage légué par les générations précédentes, et que nous devons transmettre intact ou augmenté aux générations futures, ainsi qu'à la nécessité de constituer un patrimoine pour demain.

Depuis 1991, le Conseil de l'Europe (avec le soutien de l'Union européenne) organise aussi des Journées européennes du patrimoine (JEP). Les JEP sont des manifestations nationales et internationales annuelles, instaurées actuellement par plus d'une cinquantaine de pays, sur le modèle des « Journées Portes ouvertes des monuments historiques » créées en 1984 par Jack Lang, le ministre de la Culture français de l'époque.

Ces manifestations locales dont les dates s'étalent de fin août à début novembre, permettent au public la découverte de nombreux édifices et autres lieux qui ne sont souvent qu'exceptionnellement ouverts au public, ou de musées dont l'accès devient alors exceptionnellement gratuit ou à prix réduit.

European Heritage Days

Giornate europee del patrimonio

Jornadas Europeas de Patrimonio

Tag des offenen Denkmals



La situation sanitaire a conduit à l'annulation de certains événements ; 13 000 lieux ont ouvert leurs portes et proposé 20 000 événements au public cette année. Pour environ 20 % de ces animations, les visiteurs devaient avoir réservé leurs places à l'avance sur Internet, en raison de jauges établies, très variables selon la taille des lieux. Plusieurs institutions avaient choisi de proposer des événements virtuels. La SNCF a comptabilisé plus de 50.000 visiteurs sur sa plateforme patrimoine.sncf.com. Les précédentes éditions avaient chacune attiré douze millions de personnes, le ministère de la Culture ne donne pas de bilan global pour cette année. Madame Bachelot, ministre de la Culture, a annoncé mi-septembre que l'État consacrerait, dans le cadre du plan de relance, un budget record de 614 millions au patrimoine.

En 2021, la 38^{ème} édition des Journées européennes du patrimoine se tiendra les samedi 18 et dimanche 19 septembre.

Patrimostat : portrait du patrimoine de la France... avant le Covid-19

Publié le 11 septembre 2020 par Jean-Noël Escudié / P2C pour Localtis dans TOURISME, CULTURE, LOISIRS COVID-19, FRANCE

Le ministère de la Culture publie le "Patrimostat 2019 », la nouvelle édition de son recueil de données statistiques sur le patrimoine : musées, monuments, lieux labellisés, archives, événements nationaux... avec une déclinaison des principales données à l'échelon de chaque région.

Si l'année 2019, avant la mise à l'arrêt liée à la crise sanitaire, pourrait apparaître comme un paradis perdu... les chiffres montrent que les chiffres de fréquentation avaient en fait déjà commencé à se dégrader.



"**Patrimostat 2019**" constitue une mine de chiffres et d'informations sur la diversité et la situation du patrimoine en France qui doit s'entendre au sens large : musées, monuments, lieux labellisés, archives, mais aussi événements nationaux et Universcience.

La deuxième partie du document est consacrée à la déclinaison des principales données à l'échelon de chaque région et de l'outre-mer.

Avec la pandémie, 2019 devient "l'année de référence"

Franck Riester, alors ministre de la Culture, rappelle dans sa préface que le Patrimostat 2019 "paraît alors que (...) la crise sanitaire a entraîné mi-mars la fermeture de l'ensemble des lieux de patrimoine, dès lors privés de leurs visiteurs.

Durement touchés économiquement, les établissements patrimoniaux reprendront une activité normale dans quelques mois, voire quelques années concernant la fréquentation des visiteurs internationaux". Et considère que "pour l'ensemble de ces raisons, l'année 2019 deviendra, et pour un certain temps, l'année de référence pour observer l'évolution de la fréquentation des patrimoines".

Quelques chiffres donnent une idée de l'ampleur du patrimoine français : plus de 1.200 musées de France, près de 100 monuments du CMN (Centre des monuments nationaux), 245 maisons des illustres, 45 242 monuments historiques, plus de 800 sites patrimoniaux remarquables, 101 archives départementales et plus de 680 communales, 448 jardins remarquables...

Note : le patrimoine naturel n'est pas pris en compte par l'étude

Le patrimoine naturel (Unesco)

Conserver la diversité de la vie sur Terre est essentiel au bien-être humain dans le monde. Grâce au soutien de la Convention du patrimoine mondial, les sites naturels les plus importants bénéficient d'une reconnaissance internationale ainsi que d'une assistance technique et financière pour faire face à des menaces telles que l'empiétement agricole, les espèces exotiques et le braconnage.

Pour être inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, un site doit posséder des richesses telles que des phénomènes naturels remarquables ; représenter les principaux états de l'histoire de la terre, démontrer des processus écologiques et biologiques significatifs et contenir des habitats naturels importants.

La Convention du patrimoine mondial a fourni une reconnaissance internationale à plus de 10 pour cent de la surface totale des aires protégées dans le monde, offrant une protection cruciale pour les plus importantes ressources naturelles de notre planète.

<https://fr.unesco.org/themes/patrimoine-naturel>

<https://www.universalis.fr/encyclopedie/patrimoine-naturel/>

Les patrimoines en 2019

Musées de France



+ de **1 200**

Monuments CMN*



près de **100**

Maisons des Illustres



245

Archives de France



3 archives nationales
17 archives régionales
101 archives départementales
+ **680** communales

Monuments historiques



45 242

Sites patrimoniaux remarquables



+ de **800**

Jardins remarquables



448

VPAH**



202
+39 CIAP***

Patrimoine culturel immatériel



18
éléments
Unesco

451
éléments
inscrits

Ethnopôles



11

Patrimoine européen



4

Architecture contemporaine remarquable



1 400
éléments labellisés

*Centre des Monuments Nationaux

**Villes et Pays d'Art et d'Histoire

***Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine

*Centre des Monuments Nationaux

**Villes et Pays d'Art et d'Histoire

***Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine

Le 15 avril 2019, Notre-Dame, le monument le plus visité de France et d'Europe avec près de 14 millions de visiteurs par an, était en flammes.

L'appellation « **Musée de France** » a été instaurée par la loi relative aux musées de France du 4 janvier 2002. Elle porte à la fois sur les collections et les institutions qui les mettent en valeur. Sept régions en comptent plus de 100 chacune (138 en Île-de-France, 135 en Auvergne-Rhône-Alpes ; 131 en Occitanie...).



Le Centre des **monuments nationaux**, sous tutelle du ministère de la Culture, assure au nom de l'Etat la conservation et l'ouverture au public de ce réseau de 99 monuments dont 19 en Île-de-France et 18 en Nouvelle-Aquitaine.



Le **réseau des VPAH** (123 Villes, 79 Pays) s'attache à la valorisation et à l'animation de l'architecture et du patrimoine. Le label a été créé en 1985. La Nouvelle-Aquitaine (29), l'Occitanie (27) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (22) dominent le classement.



	Villes d'art et d'histoire	Pays d'art et d'histoire
Hauts-de-France	Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), Cambrai (Nord), Lille (Nord), Roubaix (Nord) Tourcoing (Nord), Beauvais (Oise), Chantilly (Oise), Noyon (Oise), Saint-Quentin (Aisne), Laon (Aisne), Soissons (Aisne).	Pays de Lens-Liévin, Pays de Saint-Omer et de la Morinie (Pas-de-Calais), Amiens Métropole (Somme)

Créé en 2011, le label « **Maisons des Illustres** » constitue un ensemble patrimonial original. De la maison à l'atelier, il rassemble 245 lieux dont la vocation est de conserver et transmettre la mémoire des personnalités majeures qui les ont habités. Ce label est attribué pour une durée de 5 ans. On en compte 40 en Île-de-France, 28 en Nouvelle-Aquitaine et 23 en Occitanie... Le réseau comprend 4 maisons situées à l'étranger.



Les maisons des Illustres dans les Hauts-de-France			
Maison natale de Charles de Gaulle	Nord	Lille	Charles de Gaulle (1890-1970)
Maison forestière	Nord	Ors	Wilfred Owen (1893-1918)
Villa du Mont-Noir	Aisne	Saint-Jans-Cappel	Marguerite Yourcenar (1903-1987)
Musée Condorcet	Aisne	Ribemont	Condorcet (1743-1794)
Maison Jean-Racine	Aisne	La Ferté-Milon	Racine (1639-1699)
Musée Jean-de-La-Fontaine	Aisne	Château-Thierry	La Fontaine (1621-1695)
Maison de Jules Verne	Somme	Amiens	Jules Verne (1828-1905)
Maison Paul et Camille Claudel	Aisne	Villeneuve-sur-Fère	Paul Claudel (1868-1955) et Camille Claudel (1864-1943)

Patrimostat se penche aussi sur le **patrimoine immatériel**, avec 451 éléments inscrits à l'Inventaire national du patrimoine culturel immatériel en France en 2019, dont 18 également inscrits sur les **listes de l'Unesco**.



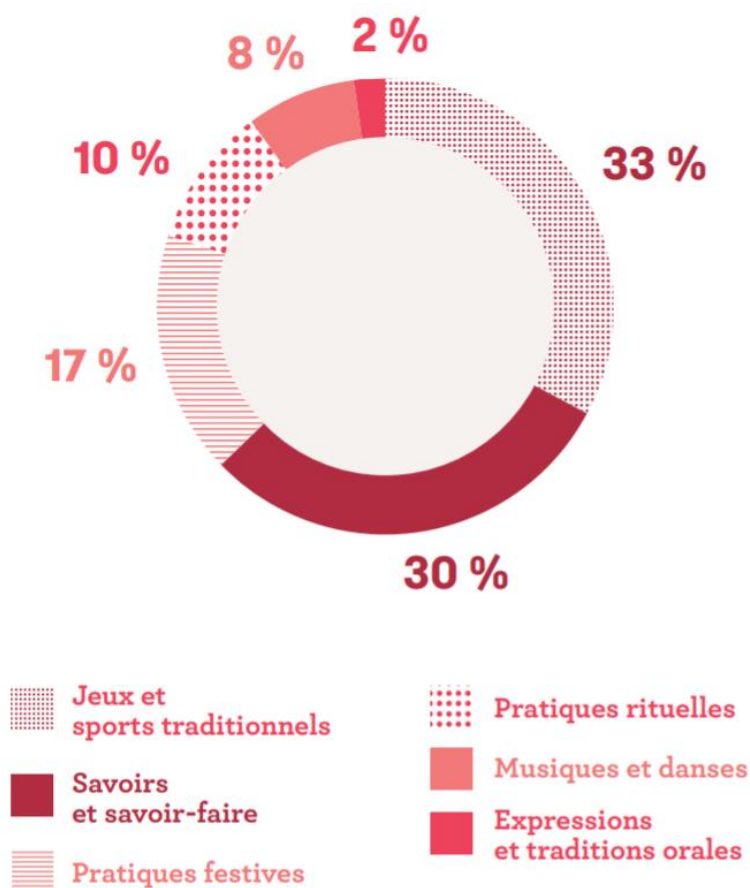
A gauche, le logotype utilisé par le Ministère de la Culture.

A droite, le logotype du patrimoine culturel immatériel (PCI) de l'UNESCO.

Sur les 451 **pratiques culturelles immatérielles** (107 en Nouvelle-Aquitaine, 103 en Bretagne) inscrites à l'Inventaire national, 11 concernent la France entière.

Toutes les autres ont un ancrage territorial spécifique, à l'échelle d'une ou plusieurs régions.

Répartition thématique des pratiques immatérielles inscrites à l'Inventaire national



Tout comme l'Unesco, la France recense ses pratiques artisanales, sportives et folkloriques afin de les documenter, de les protéger et de les faire vivre.

Liste exhaustive des éléments inclus à l'Inventaire national du Patrimoine culturel immatériel depuis 2008

[mise à jour : 18 juillet 2020]

<https://www.culture.gouv.fr/Media/Medias-creation-rapide/Liste-a-jour-des-elements-de-l-Inventaire-national-du-PCI-18-juillet-2020-.pdf>

Pratiques Festives du patrimoine culturel immatériel

Hauts-de-France

Fête de la mer de Boulogne-sur-Mer
Carnaval de Cassel
Fêtes de Gayant à Douai
La fête de la Matelote à Grand-Fort-Philippe
Carnaval de Lesquin
Carnaval de Lomme
Le carnaval international d'été de Steenvoorde et la ronde européenne des Géants
La journée Stop à Steenwerck
Le cortège de la Saint-Nicolas à Villeneuve-d'Ascq
Carnaval de Wormhout

Jeux du patrimoine culturel immatériel

La balle à la main d'Hangest-en-Santerre
La balle du tamis de Tours-en-Vimeu
La boule flamande de Godewaersvelde
La bourle de Tourcoing
Le ballon au poing de l'Amiénois
Le billon de Douai
Le jeu de guise de Boves / Djise
Le jeu de l'assiette d'Albert
Le jeu de quilles du Ponthieu
Le javelot tir sur cible
Le jeu de longue paume
Le tir Beursault, pratique traditionnelle de tir à l'arc (avec l'Île-de-France)

<https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Patrimoine-culturel-immateriel/L-inventaire-national-du-PCI/Inventaire-national>

Un **monument historique** (45 242 en France) est un immeuble ou objet mobilier recevant un statut juridique destiné à le protéger, du fait de son intérêt historique, artistique, architectural mais aussi technique ou scientifique.

Il existe 2 niveaux de protection : un monument peut être « classé » ou « inscrit ». Si l'Île-de-France possède de nombreux monuments à la notoriété internationale, les régions Nouvelle-Aquitaine (6 215), l'Occitanie (4 875), Auvergne-Rhône-Alpes (4 839) et Grand-Est (4 537) totalisent 45% des monuments historiques.



Logo des monuments historiques en France : le labyrinthe de la cathédrale de Reims.

Mis en place en 2014, le label « **Jardins remarquables** » est attribué pour 5 ans à 445 parcs et jardins ouverts au public qui présentent un grand intérêt sur le plan de l'histoire, de l'esthétique ou encore de la botanique. Avec 56 jardins labellisés, la Nouvelle-Aquitaine précède Provence-Alpes-Côte d'Azur (49), le Grand-Est (47) et la Normandie (40).



Logo des jardins remarquables



Les **jardins de Valloires** sont des jardins botaniques et paysagers à proximité de l'estuaire de l'Authie, sur les terres de l'ancienne abbaye cistercienne de Valloires à Argoules (Somme), s'étendant sur une superficie de 8 hectares et labellisés « Jardin remarquable ».

Par Wolf Meusel — Travail personnel, Domaine public, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=3014838>

Situés entre le Touquet et Arras dans le sud du Pas-de-Calais (Haut de France) et créés sur plus de 4 hectares, Les **jardins de Séricourt** labellisés « Jardin Remarquable » réveillent l'imaginaire et racontent des histoires à travers la cathédrale de roses, l'allée de la mer, le jardin guerrier, le jardin des topiaires...

LES JARDINS DE SERICOURT

[Page d'accueil](#) · [Actualités](#) · [Préparer ma visite](#) ▾ · [Découvrir les jardins](#) · [Contact](#)



Consulté le 20/09/2020

L'appellation **Ethnopôle** s'attache à une institution labellisée par le ministère de la Culture qui, en matière de recherche, d'information et d'action culturelle, œuvre à la fois au plan local et au niveau national. À travers cette reconnaissance, le Ministère entend, dans le cadre propre à chaque structure, promouvoir une réflexion de haut niveau s'inscrivant tout à la fois dans les grands axes de développement de la discipline ethnologique et dans une politique de constitution des bases d'une action culturelle concertée. En 2019, le réseau compte **onze ethnopôles** répartis sur le territoire hexagonal.



- Centre français du Patrimoine culturel immatériel, à Vitré (Ille-et-Vilaine) ;
- CMTRA, Centre des musiques traditionnelles Rhône-Alpes, à Villeurbanne (Rhône) ;
- Centre du patrimoine arménien, à Valence (Drôme) ;
- Fabrique de patrimoines en Normandie, à Caen (Calvados) ;
- GARAE, Groupe audois de recherche et d'animation ethnographique, à Carcassonne (Aude) ;
- Ethnopôle basque, à Ustaritz (Pyrénées-Atlantiques) ;
- InOc Aquitaine, à Billère (Pyrénées-Atlantiques) ;
- Maison du Patrimoine oral de Bourgogne, à Anost (Saône-et-Loire) ;
- Musée d'Arts et Traditions populaires, à Champlitte (Haute-Saône) ;
- Musée départemental Gustave-Courbet, à Ornans (Doubs) ;
- Musée-prieuré de Salagon, à Mane (Alpes-de-Haute-Provence).

Le programme des Itinéraires culturels lancé par le Conseil de l'Europe en 1987

En 2010, le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a établi un Accord Partiel Élargi sur les itinéraires culturels (APE). **30 itinéraires culturels traversent la France** (sur un total de 38 itinéraires certifiés en Europe).

Les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe sont une invitation à voyager et à découvrir le patrimoine riche et diversifié de l'Europe, en promouvant le rapprochement de personnes sur des lieux d'histoire et de patrimoine.

Ces derniers portent les valeurs du Conseil de l'Europe : droits de l'homme, diversité culturelle, dialogue interculturel et échanges mutuels transfrontaliers.

Cultural route
of the Council of Europe
Itinéraire culturel
du Conseil de l'Europe

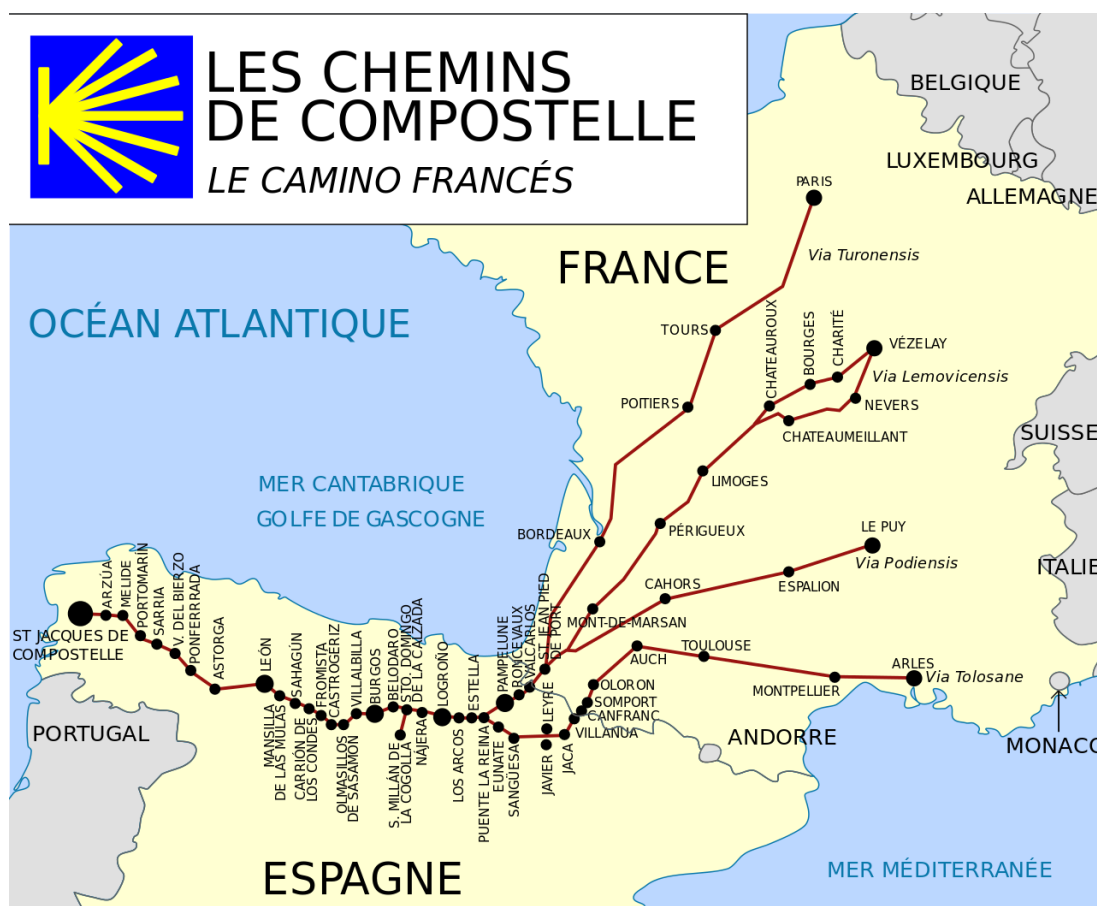
COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE



LES CHEMINS
DE COMPOSTELLE
LE CAMINO FRANCÉS



Les **Chemins de Compostelle** sont le **plus ancien itinéraire culturel européen**, certifié en 1987 (huit pays européens concernés).

Le *Camino francés* d'Espagne (cf. carte) a été inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1993. La situation de la France diffère de celle de l'Espagne.

Un dossier a été présenté à l'UNESCO sous le titre général « Les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France », mais seulement 71 édifices ou ensembles architecturaux et 7 tronçons du GR 65 ont été inscrits le 5 décembre 1998.

Le plus récent des itinéraires culturels européens :

Le projet d'itinéraire culturel européen intitulé « **Destinations Le Corbusier : promenades architecturales** » est déposé au Conseil de l'Europe le 26 septembre 2018. Soutenu par Balkrishna Vithaldas Doshi, ancien élève de Le Corbusier, cet itinéraire regroupe la majorité des sites européens inscrits à l'UNESCO et en ajoute d'autres.

L'institut valide la création de l'itinéraire début mai 2019.

Le certificat de l'itinéraire est remis lors d'une cérémonie à Paris le 4 novembre 2019

En 2005, à l'initiative de la France, différents États membres de l'Union européenne ont décidé de créer **le Label du patrimoine européen**.

Aujourd'hui repris par l'Union européenne, le label, attribué tous les deux ans, a pour objectif de mettre en valeur la dimension européenne de biens culturels, monuments, sites culturels, lieux de mémoire, etc., témoins de l'histoire.



En 2019, **trente-huit sites européens étaient labellisés dont quatre français** : l'abbaye de Cluny (Bourgogne-Franche-Comté), la maison de Robert Schuman (Grand Est), des « lieux d'Europe » (le Parlement et le Conseil de l'Europe à Strasbourg, Grand Est) et l'ancien camp de concentration de Natzweiler et ses camps annexes dossier transnational franco-allemand (Grand Est).

Le patrimoine mondial de l'UNESCO désigne un ensemble de biens culturels et naturels présentant un intérêt exceptionnel pour l'héritage commun de l'humanité.

Ce patrimoine fait l'objet d'un traité international intitulé « Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel », adopté par l'UNESCO en 1972, actualisé chaque année depuis 1978 par le comité du patrimoine mondial de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), une institution spécialisée de l'Organisation des Nations unies.

À l'issue de la 43^{ème} session du Comité du patrimoine mondial, qui s'est tenue du 30 juin 2019 au 10 juillet 2019 à Bakou (Azerbaïdjan), 29 nouveaux biens ont été inscrits sur la liste du patrimoine mondial portant à 1 121 le nombre total des biens culturels, naturels et mixtes figurant sur la liste, répartis sur 167 États membres.



États parties	Nombre de sites du patrimoine matériel inscrits (2019)
 Italie	55
 Chine	55
 Espagne	48
 Allemagne	46
 France	45
 Inde	38
 Mexique	35
 Royaume-Uni	32
 Russie	29
 Iran	24
 États-Unis	24

À la lumière des récents développements dans le monde liés à la pandémie de COVID-19, il a été décidé que la 44^{ème} session du Comité du patrimoine mondial, initialement prévue du 29 juin au 9 juillet 2020 à Fuzhou (capitale provinciale du Fujian, Chine), serait repoussée à une date ultérieure.

Le patrimoine mondial dans les Hauts-de-France

Site	Type	Date
Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais	Culturel	2012
Beffrois de Belgique et de France	Culturel	1999



Carte des 56 beffrois de Belgique et de France inscrits comme Patrimoine mondial

Cathédrale d'Amiens	Culturel	1981
Fortifications de Vauban (12 sites dont un dans les Hauts-de-France : la citadelle d'Arras)	Culturel	2008



www.viagogo.fr



Cathédrale Notre-Dame d'Amiens

Par © Raimond Spekking / CC BY-SA 4.0 (via Wikimedia Commons), CC BY-SA 4.0,
<https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=37809652>

Brève synthèse du site de l'UNESCO

Située en région Hauts-de-France, dans le département de la Somme, la cathédrale Notre-Dame d'Amiens est l'une des plus grandes églises de France, et l'une des œuvres les plus achevées du style gothique du XIII^e siècle.

Note : C'est la plus vaste cathédrale de France par ses volumes intérieurs (200 000 m³). Sa longueur hors œuvre est de 145 mètres et sa hauteur sous voûte de 42,30 mètres.

Son plan d'une logique rigoureuse où nef et chœur s'équilibrent parfaitement de part et d'autre du transept, la beauté de son élévation intérieure à trois niveaux, l'audacieuse légèreté de sa structure qui marque une nouvelle étape vers la conquête de la lumière, la richesse de sa décoration sculptée et de ses vitraux en font un des exemples les plus remarquables de l'architecture médiévale.

La cathédrale d'Amiens a été élevée en moins d'un siècle avec une grande continuité, par des maîtres d'œuvre unis par des liens puissants (Robert de Luzarches (1220-1223) puis son assistant Thomas de Cormont (1223-1228), puis le fils de celui-ci, Renaud (1228-1288)).

L'unité de sa conception et de sa réalisation témoigne de façon significative des valeurs qui s'attachent à cet exemple remarquablement conservé de cathédrale gothique.

Patrimostat s'intéresse également aux grottes pages 16 et 17

Les grottes, à la croisée des patrimoines

Focus sur l'enquête qualitative menée en 2019

Les grottes sont à la jonction de deux univers : le patrimoine culturel car elles incarnent, dans les représentations collectives, le début de l'humanité ; le patrimoine naturel, car les transformations géologiques ont métamorphosé ces cavités en des lieux d'exception. Elles sont au cœur des enjeux environnementaux et de conservation, prises dans une problématique contradictoire qui consiste à devoir préserver un site, tout en le rendant accessible au public. Elles sont également à la croisée des enjeux de démocratisation, face à la nécessité de rendre compte de l'état de la connaissance en matière d'art pariétal et des origines de l'humanité, et que cela s'adresse à tous les publics.

Méthodologie* Pour cette étude qualitative et d'orientation ethnographique, deux terrains d'enquête ont été explorés permettant de cibler chacune des « catégorie » de grottes (naturelles, ornées, répliques) : le premier en Dordogne, avec l'étude de 4 sites (Font-De-Gaume, Combarelles, Grand Roc, Lascaux IV), et le second en Ardèche, avec l'étude de 2 sites (Chauvet 2, Saint-Marcel). 50 entretiens ont été réalisés auprès de visiteurs nationaux ainsi que 6 journées d'observation.

Patrimostat insiste sur l'importance d'attirer la jeunesse vers les patrimoines pages 18 et 19

L'ensemble des musées nationaux sous tutelle du ministère de la Culture ont reçu 33,5 millions de visiteurs en 2019 (-1%) dont 7,5 millions d'entrées de visiteurs (-3%) de moins de 18 ans (scolaires et hors scolaires) et de 18-25 ans.

Patrimostat propose également des chapitres sur les pratiques et les attentes des Français en matière de visites patrimoniales.

ÉTUDE
CREDOC
2019

Visites patrimoniales les pratiques des Français

Pour son édition 2019, l'étude du Crédoc ("Conditions de vie et aspirations des Français") a été réalisée auprès d'un panel en ligne*. Les résultats montrent que la proportion de personnes qui ont réalisé des visites de lieux de patrimoine est relativement stable par rapport à 2018.

Une majorité de Français attirée par les lieux de patrimoine

7 FRANÇAIS SUR 10



ont visité un lieu de patrimoine au cours des 12 derniers mois



41 %

des Français ont visité un musée ou une exposition temporaire au cours des 12 derniers mois



Les 18-24 ans : la tranche d'âge parmi laquelle on trouve le plus de visiteurs

73 %
ont visité un musée, une exposition ou un monument au cours des 12 derniers mois



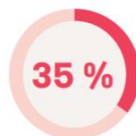
C'est la tranche d'âge dans laquelle on trouve le plus de visiteurs de musées

52 % des 18-24 ans déclarent s'être rendus dans un musée ou une exposition dans l'année, contre 45 % des 60 ans et plus

Les 4 types de sites patrimoniaux les plus plébiscités par les Français en 2019



Un monument religieux



Un château, des fortifications, un palais



Une ville ou un pays d'art et d'histoire



Un zoo, un aquarium

Lecture : 45 % des Français déclarent avoir visité un monument religieux au cours des 12 derniers mois.

Une population d'amateurs, qui se rendent plusieurs fois dans l'année dans les lieux de patrimoine : 28 % des Français ont effectué au moins 3 visites de monuments dans l'année



Dans les musées et expositions temporaires, les 4 thèmes les plus plébiscités par les Français en 2019



21 %

Beaux-arts (peinture, sculpture)



17 %

Histoire, archéologie, préhistoire



15 %

Histoire naturelle, sciences, techniques et industrie



14 %

Sociétés et civilisations ou écomusée

Lecture : 21 % des Français déclarent avoir visité un musée ou une exposition de beaux-arts au cours des 12 derniers mois.

Davantage de visites à l'occasion de voyages... en France

Au cours des 3 dernières années...

30 %

des Français ont visité un lieu de patrimoine dans leur région

38 %

ont visité un lieu de patrimoine dans une autre région en France

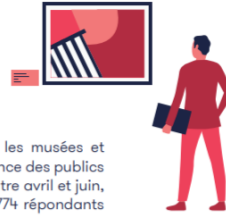
25 %

ont visité un lieu de patrimoine à l'étranger



* L'enquête a été réalisée entre le 23 décembre 2019 et le 14 janvier 2020, auprès d'un panel en ligne. 3 019 internautes en France (France métropolitaine, Corse et DOM-TOM) âgés de 15 ans et plus ont été sélectionnés selon la méthode des quotas. Ces quotas (région, taille d'agglomération, âge, sexe, habitat individuel ou collectif et PCS) ont été calculés d'après le dernier recensement général de la population.

À l'écoute des visiteurs



Initiée en 2010 par la direction générale des patrimoines et réalisée chaque année dans les musées et monuments nationaux, l'enquête « À l'écoute des visiteurs » permet de développer la connaissance des publics des lieux concernés (composition sociale, pratiques de visite...). L'édition 2019 s'est déroulée entre avril et juin, durant six jours, dans 65 établissements. Plus de 10 500 questionnaires ont été collectés (8 774 répondants dans les musées, 1821 répondants dans les monuments).

Le profil des visiteurs interviewés



À l'instar des années précédentes, les femmes sont majoritaires parmi les personnes interrogées.



Âge moyen

42 ans
d'âge moyen,
dans les musées
et monuments

4 visiteurs sur 10
ont moins de 36 ans

Un âge moyen relativement peu élevé et stable d'une année sur l'autre.

Origine géographique



L'expérience de visite et son appréciation

Les 3 principales motivations des visiteurs

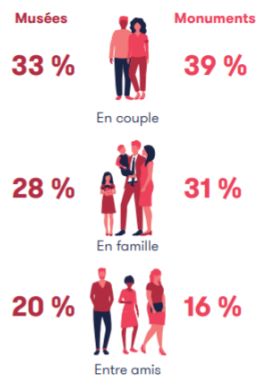
- 1** Se cultiver
- 2** Voir de belles choses
- 3** La renommée du lieu et des objets présentés

Au-delà de ces motivations, de nombreux visiteurs formulent des attentes en termes de sociabilité (partager un moment, faire une sortie en famille...)

Les outils d'aide à la visite utilisés



Les 3 modes de visite privilégiés



Appréciation de la visite



c'est la note minimum attribuée à l'issue de la visite par 77% des personnes interrogées dans les musées, 81% des visiteurs dans les monuments

La prise de photographie

Une grande majorité de visiteurs déclare prendre des photographies pendant sa visite



63% des visiteurs des musées partagent des contenus liés à leur visite en ligne ou par texto, soit deux fois plus qu'il y a 7 ans

Les principaux bénéfices de la visite



En 2019 déjà, tout n'était pas si rose

Un chapitre entier est consacré à la fréquentation des patrimoines.

Alors que l'année 2019 prend presque l'aspect d'un paradis perdu face à l'impact délétère de la pandémie de Covid-19 sur la fréquentation du patrimoine, les chiffres montrent pourtant que la situation n'était pas si rose l'an dernier.

Elle commençait même à se dégrader sous l'effet de différents facteurs : grèves à répétition, manifestations hebdomadaires des gilets jaunes, impact sur les touristes potentiels étrangers des images de violence...

Alors que la fréquentation des patrimoines ne cessait de progresser depuis des années, le résultat se lit dans les chiffres : fréquentation en baisse de 6% pour Le Louvre, de 8% pour le Centre Pompidou, de 12% pour le Quai Branly, de 14% pour le MuCEM à Marseille...

Si certaines variations peuvent s'expliquer par la programmation, la tendance nationale reste orientée à la baisse avec un recul de 1% sur l'ensemble des musées nationaux sous tutelle du ministère. Le même recul s'observe sur les monuments du CMN.

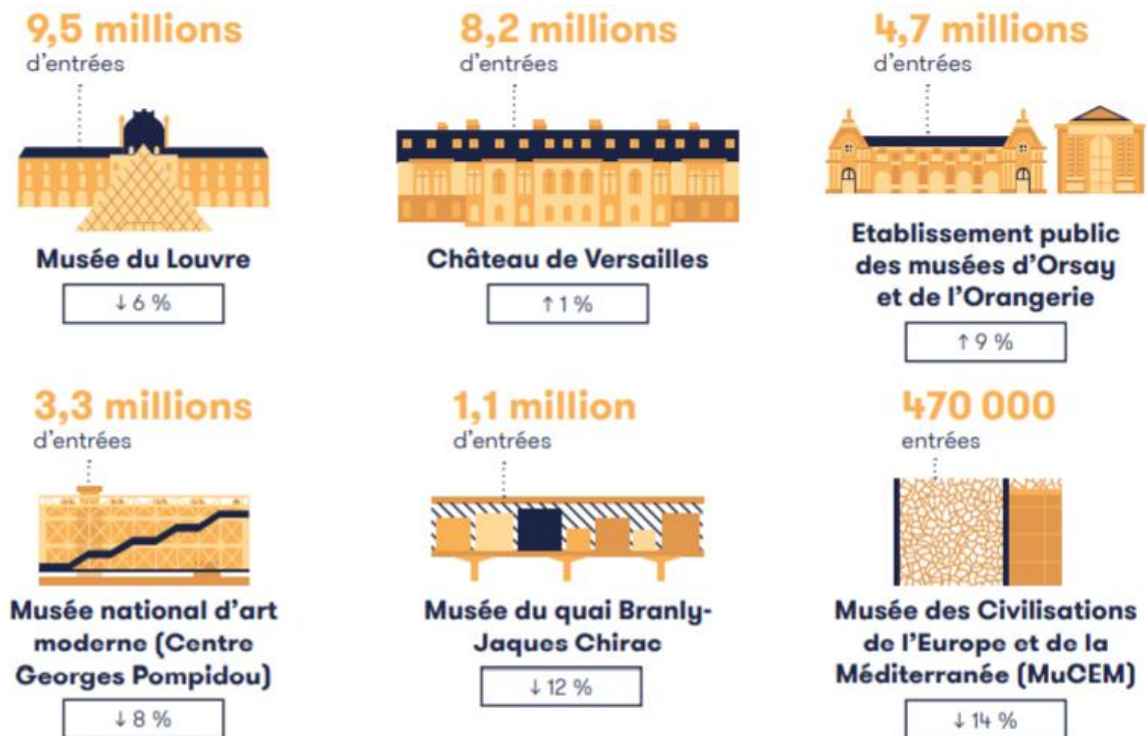
La situation est en revanche plus positive pour les 1.200 musées de France, pour la plupart moins dépendants de la fréquentation des touristes internationaux.

Ils affichent ainsi une fréquentation en hausse de 4%, y compris en Ile-de-France (+6%). Si 2019 n'a bien sûr rien à voir avec les chiffres qui seront ceux de 2020, il n'en reste pas moins qu'un – relatif – essoufflement commençait déjà de se faire sentir avant l'arrivée du Covid-19.

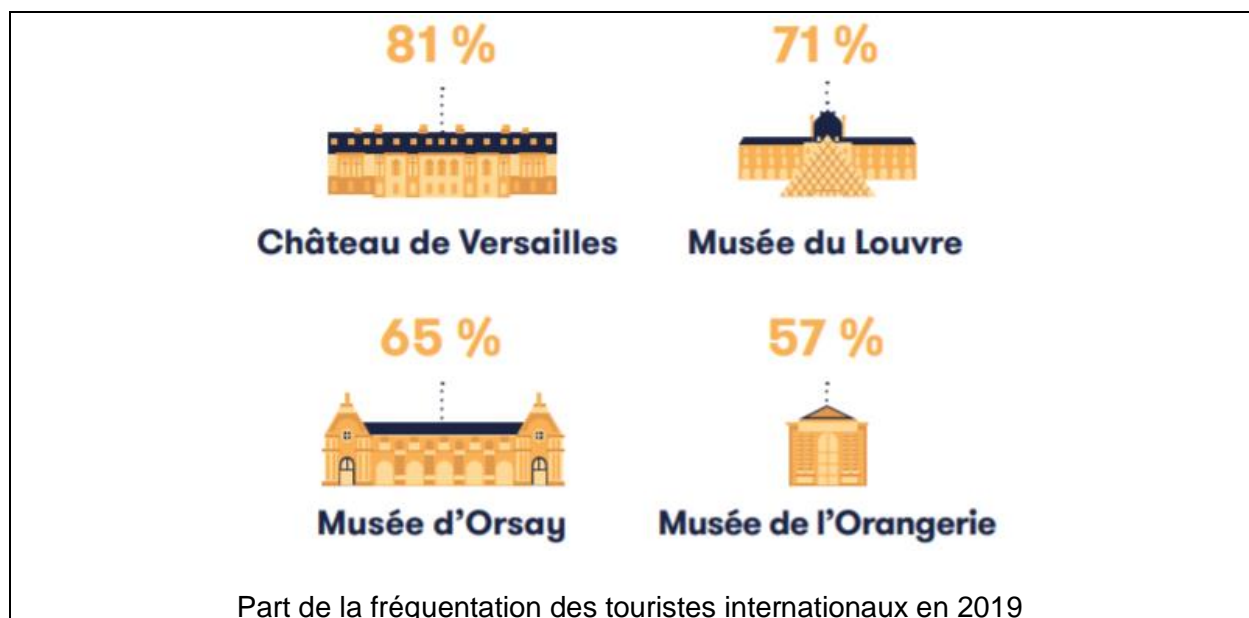
En 2019, la fréquentation de l'ensemble des musées nationaux sous tutelle du ministère de la Culture (Galeries Nationales du Grand Palais et musée du Luxembourg inclus) est restée stable par rapport à 2018, après deux années de hausses consécutives.

Si de nombreux facteurs sont à considérer pour expliquer la fréquentation de ces équipements culturels notamment l'influence des mobilisations sociales de 2019, c'est une analyse des fréquentations au cas par cas qu'il convient de privilégier, notamment en fonction des situations géographiques des musées et de leurs périodes de fermeture.

Quelques exemples



Comme en 2018, la fréquentation des touristes internationaux est restée importante dans les musées bénéficiant d'une grande notoriété à l'étranger particulièrement en Île-de-France.



Mais l'épidémie de Covid-19 privant ces musées de visiteurs extra-européens en 2020, les chiffres de la fréquentation sont en chute.

Ainsi, la fréquentation du Louvre a chuté pendant l'été : une baisse de 75% en juillet et de 60% en août, par rapport aux deux mois correspondants de 2019, a indiqué le musée ce jeudi.

Selon les chiffres communiqués à l'Agence France-Presse (AFP) par sa direction et qui prennent en compte les réservations jusqu'à la fin août, le plus grand musée du monde aura reçu quelque 550.000 visiteurs en juillet et août, dont près de 80% de Français.

Des chutes de la fréquentation spectaculaires aussi au musée d'Orsay : - 70% et à Versailles : - 80%.

Cette baisse correspond exactement à la proportion de visiteurs étrangers empêchés de voyager : Chinois, Japonais, Américains, Coréens, Russes, Indiens, etc.

Un effondrement qui entraîne d'énormes conséquences financières, qui plus est après plus de deux mois de fermeture dues au confinement. Le Louvre a sollicité en juin une aide financière à l'État, le musée d'Orsay estime que ses pertes atteindront 28 millions d'euros cette année et seront de 20 millions pour le Centre Pompidou.

Les sites et monuments historiques qui ont tiré leur épingle du jeu sont situés en province, sur l'Atlantique, ou en zone rurale, là où les touristes ont afflué cet été en quête de nature après deux mois de confinement.

Certains monuments de province affichent même des fréquentations en forte hausse, comme l'abbaye du Mont-Saint-Michel (+50%) ou la Cité de Carcassonne (+48%).

En savoir plus : <http://pro.visitparisregion.com/chiffres-tourisme-paris-ile-de-france/Documents-de-reference/Reperes-2019>
(données 2018 et années précédentes)

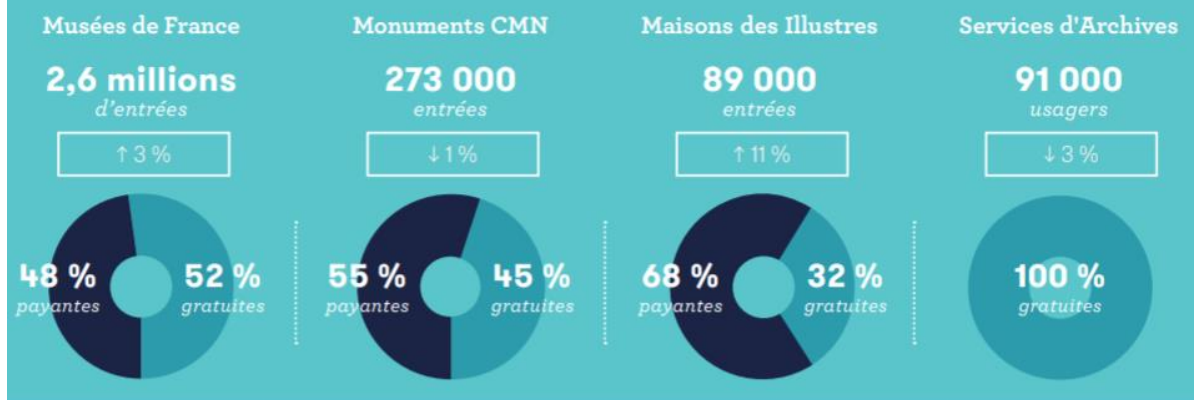
La fréquentation par région (2018)

Focus sur les Hauts-de-France



CIAP : Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine

Fréquentation des patrimoines

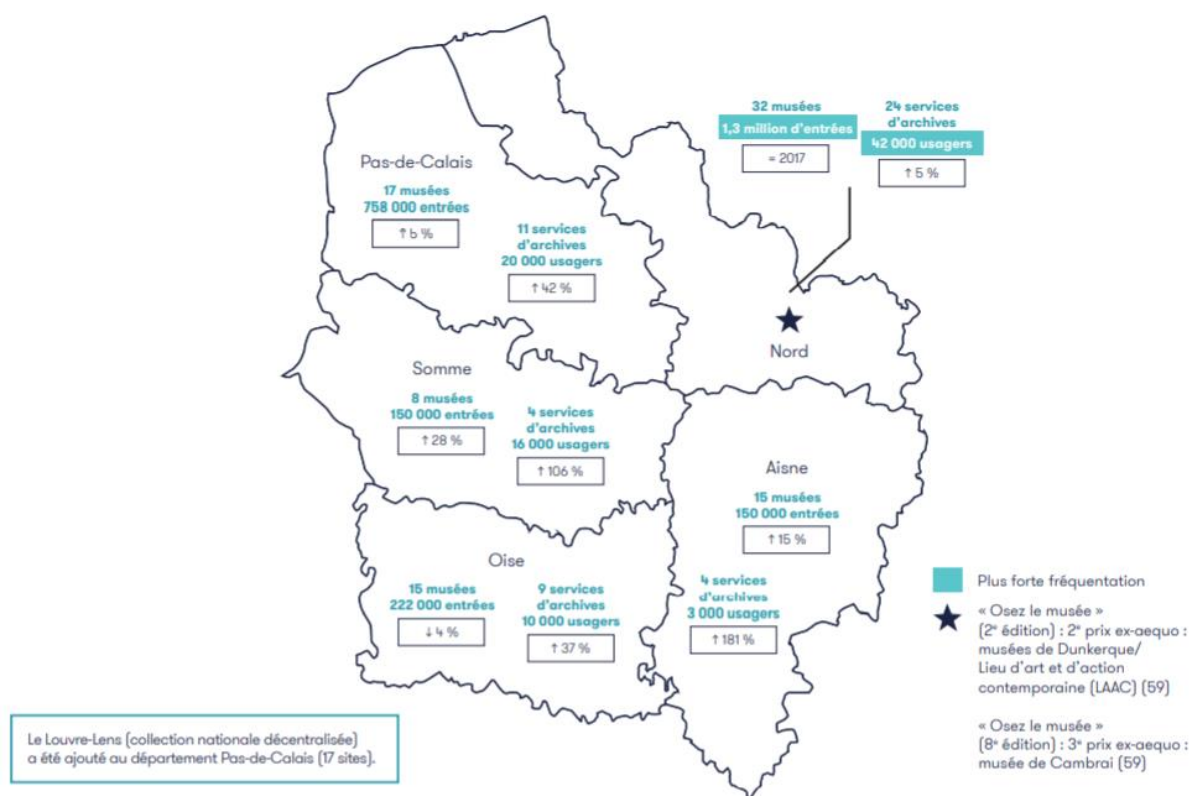


Moins de 18 ans (scolaires et hors scolaires) & 18-25 ans



Les données régionales de fréquentation représentent 3,75% du total national en 2018.

Fréquentation des musées et des services d'archives par département



Par rapport à 2017, la fréquentation totale a augmenté de 3 % pour les 71 musées de France* de la région, et a baissé de 3 % dans les 50 services d'archives (dont 43 sont des archives communales).

* Il s'agit du nombre de musées de France ayant communiqué leurs données.

Ainsi, on dénombre en 2018 2,6 millions de visiteurs dans les musées et 91 000 usagers dans les services d'archives.

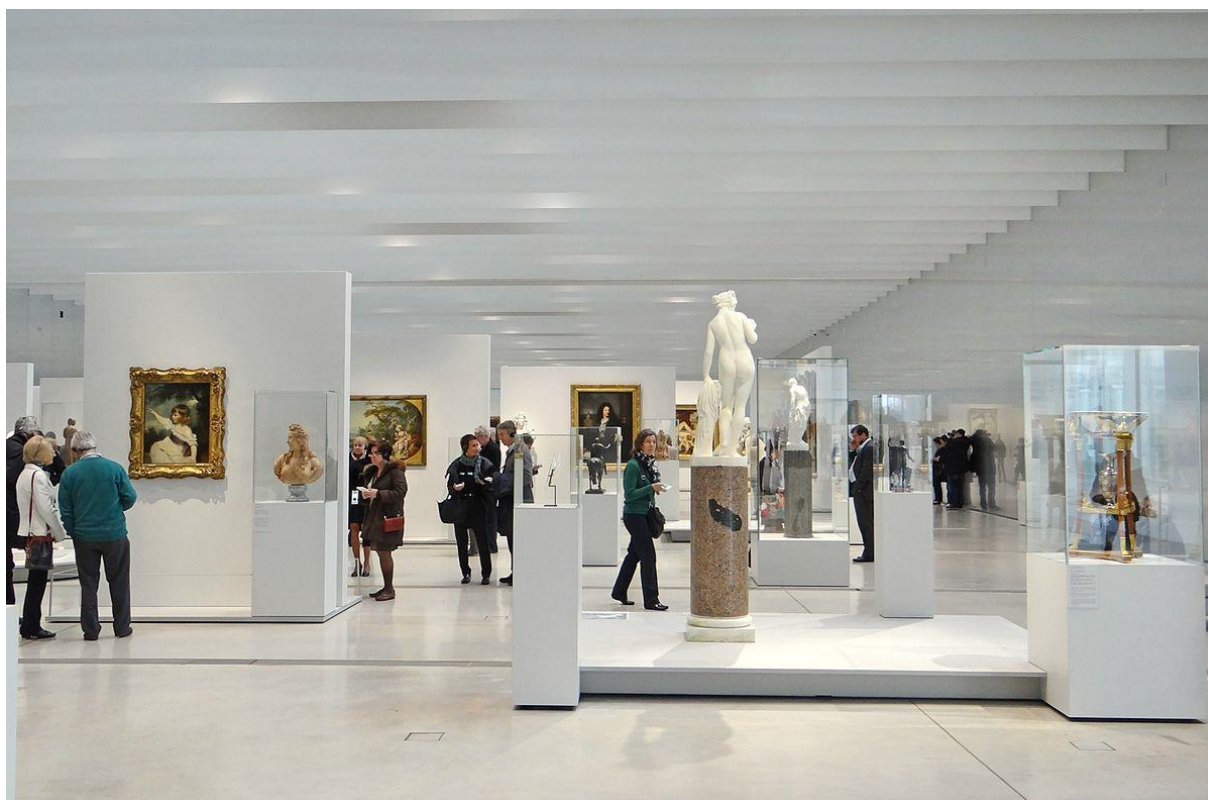
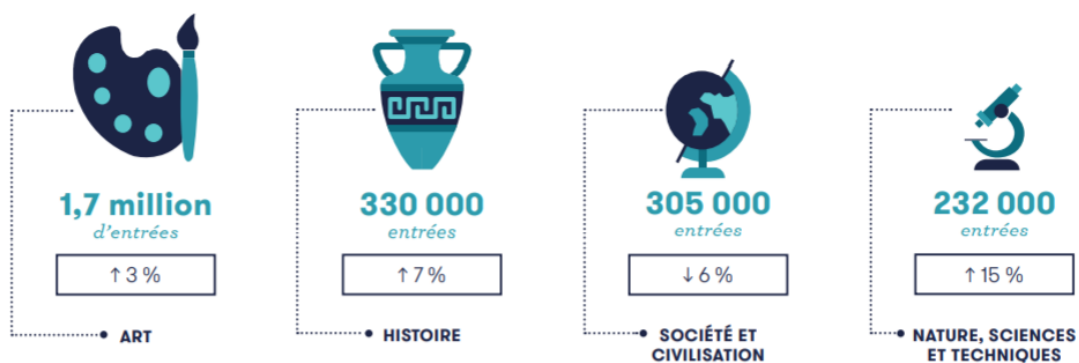
Concernant les musées, le Nord (département qui compte le plus grand nombre d'équipements) a enregistré une fréquentation importante d'1,3 million de visiteurs, fréquentation stable si on la compare à 2017.

Les visiteurs ont été plus nombreux que l'année dernière dans les autres départements, à l'exception de l'Oise (-4 %).

Sept établissements muséaux ont reçu plus de 100 000 visiteurs dont quatre sur le territoire de la MEL : le Louvre-Lens, le Palais des beaux-arts de Lille, le LAM de Villeneuve d'Ascq, la Piscine-musée d'art et d'industrie de Roubaix, l'Historial de la Grande Guerre à Péronne, le centre historique minier de Lewarde, et le musée d'histoire naturelle et de géologie de Lille.

Un monument, le château de Pierrefonds, a également reçu plus de 140 000 visiteurs.

Fréquentation des musées des Hauts-de-France par thématique



LA GALERIE DU TEMPS (LOUVRE-LENS)

[HTTPS://UPLOAD.WIKIMEDIA.ORG/WIKIPEDIA/COMMONS/THUMB/1/15/LA_GALERIE_DU_TEMPS_\(LOUVRE_LENS\).JPG/1200PX-LA_GALERIE_DU_TEMPS_\(LOUVRE_LENS\).JPG](https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/1/15/LA_GALERIE_DU_TEMPS_(LOUVRE_LENS).JPG/1200px-LA_GALERIE_DU_TEMPS_(LOUVRE_LENS).JPG)

POUR ALLER PLUS LOIN

[L'accès au téléchargement du Patrimostat 2019, sur le site du ministère de la C...](#)

Compilation, mise page et recherches annexes : Jean-Paul Tarrieux

Septembre 2020

Journées du patrimoine : « Rester en France cet été a renforcé l'attachement des Français à leur patrimoine »

Propos recueillis par Jean-Loup Delmas

19/09/2020

Jean Viard, docteur en sociologie des vacances, revient pour « 20 Minutes » sur l'attachement aux Français à leur patrimoine, renforcé par un été passé principalement au pays



© Bufkens Cedric/SIPA Les journées du patrimoine, illustration

Coronavirus oblige, les Français ont pour la plupart passé leurs vacances d'été dans l'Hexagone. Preuve en est, le bilan présenté ce mercredi par Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'Etat chargé du tourisme : sur les Français partis en vacances en juillet et en août, l'écrasante majorité – 94 % – a choisi de (re) découvrir la France. Et que vous ayez admiré Cassis, que vous vous soyez fadé le GR20, que vous ayez flâné sur la Côte d'Azur ou admiré les charmes de la Bretagne, vous avez forcément entendu l'un de ces expressions : « Quand même, la France, quel beau pays » ou « on est quand même bien lotis en France ».

Alors, les Français sont-ils (re) tombés amoureux de leur beau pays cet été ? Réponse avec Jean Viard, docteur en sociologie des vacances, qui évoque « amour du patrimoine » (ça tombe bien ce sont les Journées du patrimoine et « été patriotique »).

Les Français ont-ils redécouvert leur pays lors de ces vacances d'été ?

Les Français ont toujours beaucoup **voyagé** en France. Il y a toujours eu ce rapport charnel au pays et l'épidémie liée au nouveau coronavirus l'a encore renforcé. C'est le propre des crises, cela crée de nouvelles tendances mais cela provoque aussi un renforcement net de tendance déjà forte. Reste que les Français ne sont pas vraiment restés en France par patriotisme, mais plus par opportunité géographique. En France, où que vous soyez, vous avez forcément la mer à trois-quatre heures de route. Or, la distance est le critère principal du choix de destination, plus c'est près, plus on est incité à y aller.

On ne va pas faire 1.000 kilomètres pour voir un endroit magnifique s'il y a un endroit tout aussi magnifique à 300 kilomètres. D'ailleurs, à part les Parisiens, qui voyagent partout en France souvent grâce à leur haut niveau de revenus, la plupart des Français passent en général des « vacances régionales ». Un Breton ira rarement à Marseille, par exemple, il aura tendance à privilégier sa région.

La crise sanitaire a-t-elle changé façon d'envisager les vacances et notre rapport au patrimoine français ?

Avec le confinement, ce qui était vu comme quelque chose de naturel – la proximité des beaux endroits et de la mer – est devenu un réel atout. Pouvoir bouger pas loin de chez soi est devenu un vrai besoin et les Français se sont rendu compte que la France offrait plein de possibilités. Ce qu'ont peu – ou pas – les Allemands, les Néerlandais ou les Britanniques. Ces derniers doivent faire beaucoup plus de kilomètres pour avoir accès à une plage agréable.

Avec la crainte de diffuser le virus et celle de tomber malade loin de chez soi, les Français ont renforcé leur ancrage local et ont choisi d'explorer leurs régions. D'ailleurs, une importante part des recettes touristiques de cet été est tirée des touristes locaux. Les Français au budget amputé par la crise économique et le chômage partiel ont également misé sur les sorties à la journée [une grande randonnée, un musée, une plage à deux heures de route, etc.], sans nuitée ailleurs qu'à la maison.

On parle beaucoup de nature et de plage, de patrimoine naturel mais le patrimoine architectural a-t-il bénéficié d'un « effet Covid-19 » ?

La crise liée à l'épidémie de Covid-19 a renforcé une tendance déjà nette : la recherche du **patrimoine** français, de l'esprit des lieux. A l'après-guerre, il y a eu le culte du béton et de la modernité. Avoir du béton, des ronds-points, des centres hypermodernes était considéré comme un atout touristique majeur. Depuis quelques années, on recherche le joli village sans rond-point. Ce qui était jadis un défaut est devenu un atout touristique. Avec le coronavirus et, surtout, le confinement, cette recherche de « l'authentique » s'est encore plus développée. Alors, oui, on peut donc dire que rester en France cet été a renforcé l'attachement au patrimoine français.

<http://www.20minutes.fr/>

<https://www.20minutes.fr/societe/2865639-20200919-journees-patrimoine-rester-france-renforce-attachement-francais-patrimoine>

Patrimoine

nom masculin (latin *patrimonium*)

DÉFINITIONS

- Bien qu'on tient par héritage de ses ascendants.
- Ce qui est considéré comme un bien propre, une richesse : *Son patrimoine, c'est son intelligence.*
- **Ce qui est considéré comme l'héritage commun d'un groupe : *Le patrimoine culturel d'un pays.***
- Ensemble des biens, droits et obligations ayant une valeur économique dont une personne peut être titulaire ou tenue.
- Ensemble des éléments aliénables et transmissibles qui sont la propriété, à un moment donné, d'une personne, d'une famille, d'une entreprise ou d'une collectivité publique.

Source : [Dictionnaire de français Larousse](#)